axiome

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

1, rue poterie 30250 SOMMIERES

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2022



MONT PELLIER 34000
521, rue Georges Mélies - Ø7 Center - Immeuble f@kts - båt G
ALES 30100
681, chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tél.: 04 67 15 89 35
axiomeoudit@axiomeassocles.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

Association

Aux fonds associatifs de 864 722 euros

1, rue poterie
30250 SOMMIERES

Exercice clos le 31 décembre 2022





axiowe

MONT PELLER 34000
521, rue Georges (Mélies - Ø7 Center - Immeuble føltis - bôt G
RLES 30100
681 chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tét.: 04 67 15 89 35
axiomeoudit@axiomeassocies.fr

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

1, rue poterie

30250 SOMMIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

> BILAN COMPTE DE RESULTAT ANNEXES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES





axiome

MONTPELLIER 34000
521, rue Georges Mélies - @7 Center - Immeuble l'@tis - bôt G
ALES 30100
681, themin du Mos de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delauray - BP 106 40 - Cedex
Tél.: 04 67 15 89 35
millomenutilitélaxionneassocies.ft

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **Centre Socioculturel Intercommunal CALADE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.







Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.





Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;





- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, Le 4 avril 2023

Le commissaire aux comptes AXIOME AUDIT

Laurent PASTOU



BILAN ACTIF

	ACTOLE		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N/	N-1
	ACTIF	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit	9 178	9 178				
	Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	18 188	3 176	15 013	2 846	12 167	427.57
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	13 187 505 155	12 196 281 568	991 223 587	1 309 148 184	318- 75 403	50.88
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts				@ 7 CEN 521 rue Geo Tél: 04 67 15	SSAPIAT AU TER - Immeub rges Méliès - 340 89 35 axiomeaudit 2 835 131 0007	× comple Altis - Bloom MONTPE
	Autres	2 170		2 170	2 170		
	Total I	547 878	306 118	241 761	154 508	87 252	56.47
	Créances (2) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	2 872		2 872		2 872	
CULANT	Autres	370 204	33 788	336 416	409 095	72 679	17. <i>7</i> 7-
1 2	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	2 974		2 974	2 974		
ACT	Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	692 891 6 693		692 891 6 693	634 509 16 740	58 382 10 048-	9.20 60.02-
	Total II	1 075 633	33 788	1 041 844	1 063 318	21 474-	2.02-
risatio	Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 623 511	339 906	1 283 605	1 217 826	65 779	5.40

⁽¹⁾ Dont à moins d'un an (2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

M.	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1	Ecart N / Euros	N-1
4	Fonds propres	51/12/2022 12	51/12/2021 12	Euros	/0
	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation		Commis @ 7 CENT 521 rue Geor Tél: 04 67 15	Audit sariat aux R - Immeuble ss Méliès - 34000 35 axiomeaudit@ 35 131 00076	COMP Aitis - Ba MONTPEL
FONDS PROPRES	Réserves: Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau	675 230	553 990	121 240	21.88
FO	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	14 909	121 240	106 331-	87.70-
	Situation nette (sous total)	690 138	675 230	14 909	2.21
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	174 584	203 255	28 671-	14.11-
	Total I	864 722	878 485	13 762-	1.57-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		25 000	25 000-	100.00-
FON	Total II		25 000	25 000-	100.00-
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	14 320	27 373	13 053-	47.69-
PRC	Total III	14 320	27 373	13 053-	47.69
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses	231	277	46-	16.68-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 560	35 873	14 313-	39.90-
S (1)	Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	219 437	196 277	23 160	11.80
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	119 033	20 929	98 104	468.74
0	Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	44 301	33 612	10 689	31.80
	Total IV	404 563	286 969	117 594	40.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
W	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 283 605	1 217 826	65 779	5.40

⁽¹⁾ Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

⁽²⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	N-1
		31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	2 150	2 483	333-	13.4
War till and the				
Ventes de biens et services Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	302 920	313 123	10 203-	3.2
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 156 692	1 076 330	80 362	7.4
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	63	725	662-	91.2
Dons manuels			0.150	100
Mécénats		246	246-	100.0
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	47 012	94 695	47 683-	50.3
Utilisations des fonds dédiés	25 000	39 771	14 771-	37.
Autres produits	45 998	29 390	16 608	56.5
Total I	1 579 835	1 556 763	23 072	1.4
			ME AU	
Charges d'exploitation (2)		Commissa	riat aux co	mpt
		521 rue Georges	Immeuble Alti éliès - 34000 MOI	s - Bâi NTPELL
		Tél: 04 67 15 89 35	≢xiomeaudit@axio⊓	eassocie
Achats de marchandises		SIRE I: 332 83	131 00076 - AF	E: 692
Variation de stock	100.001	170 007	27 994	16.4
Autres achats et charges externes	198 001	170 007	27 994	10.4
Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés	78 360	72 947	5 414	7.4
Salaires et traitements	1 012 342	866 724	145 617	16.8
Charges sociales	220 188	206 611	13 577	6.5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 823	45 595	16 228	35.5
Dotations aux provisions	33 788	13 018	20 770	159.5
Reports en fonds dédiés		25 000	25 000-	100.0
Autres charges	23 393	56 771	33 378-	58.7
Total II	1 627 895	1 456 674	171 221	11.
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	48 060-	100 089	148 149	148.0
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	6 572	3 080		

4 046

5 582

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immedite Altis - Bat. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRE I: 332 835 131 00076 - APE: 69202

COMPTE DE RESULTAT

		332 835 131 00	Ecart N /	_
	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Euros Euros	%
Produits financiers				
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	81	22	58	261.8
Total III	81	22	58	261.8
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	3	2-	88.4
Total IV	0	3	2-	88.4
2. Résultat financier (III-IV)	80	20	61	306.0
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	47 980-	100 108	148 088-	147.9
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22 502 33 671 13 053	3 080 24 124	19 422 9 547 13 053	630.5 39.5
Total V	69 226	27 204	42 023	154.4
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 338	5 709 364	629 364-	11.0
Total VI	6 338	6 073	265	4.3
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	62 888	21 131	41 757	197.6
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 649 142	1 583 989	65 153	4.1
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 634 233	1 462 749	171 484	11.7
5. EXCEDENT OU DEFICIT	14 909	121 240	106 331-	87.7

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	N-1
	31/12/2022 12		Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	65 506	65 506		
Bénévolat	44 782	21 710	23 071	106.27
TOTAL	110 288	87 217	23 071	26.4
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	65 506	65 506		
Prestations en nature				
Personnel bénévole	44 782	21 710	23 071	106.2
TOTAL	110 288	87 217	23 071	26.4

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 283 605.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 579 834.96 Euros et dégageant un excédent de 14 908.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet de gérer le centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et toutes activités à caractère social, éducatif, culturel ou sportif,
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations,
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

AXIOME AUDIT

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ont été beaucoup moins importantes au cours de l'exercice 2022 qu'elles ne l'avaient été lors des deux précédentes années. Ainsi, cet évènement n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. N'étant pas en mesure de prévoir une éventuelle reprise de l'épidémie dans les prochains mois, l'association est dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- les « covenants » bancaires

AXIOME AUDIT

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il est par ailleurs rappelé que la continuité d'exploitation est conditionnée par le renouvellement ou non des subventions de fonctionnement obtenues au cours de l'exercice 2022. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite d'activité, notamment en ce qui concerne l'évaluation des postes d'actif et de passif, pourrait s'avérer inappropriée si certaines subventions n'étaient pas reconsuites pour les prochains exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le montant total des charges et produits supplétifs de l'année 2022 reste inchangé par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 65.506 euros. Le détail de ces contributions en nature est le suivant :

- Contributions liées au fonctionnement général de l'association : 48.598 euros ;
 - dont commune de Sommières : 41.669 euros
 - dont commune de Calvisson : 6.929 euros
- Contributions liées au fonctionnement du cantier d'insertion : 12.228 euros ;
- Contributions liées au prêt de véhicules : 4.680 euros.

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le centre social CALADE a également valorisé le temps consacré par le bénévoles au fonctionnement des instances associatives et des différentes actions menées au cours de l'année 2022. Sur la base d'un coût horaire de 13,83 euros, correspondant au SMIC horaire chargé, il a été ainsi valorisé 3.238 heures d'intervention de bénévolat pour un montant total de 44.782 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		Valeur brute	Augmer	ntations
		début		
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	9 178		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 355		14 880
Installations générales agencements aménagements des construc	ctions	13 187		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 482		27 864
Installations générales agencements aménagements divers		4 062		
Matériel de transport		223 991		94 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		123 527		12 010
	TOTAL	391 250		134 196
Prêts, autres immobilisations financières		2 170		
	TOTAL	2 170		
TOTAL	GENERAL	406 953		149 076

	Dimi	nutions	Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Frais établissement et de développement TOTAL			9 178	9 178
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 047	18 188	18 188
Installations générales agencements aménagements constr.			13 187	13 187
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		427	53 919	53 919
Installations générales agencements aménagements divers			4 062	4 062
Matériel de transport		191	318 121	318 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 485	129 052	129 052
TOTAL		7 104	518 342	518 342
Prêts, autres immobilisations financières			2 170	2 170
TOTAL			2 170	2 170
TOTAL GENERAL		8 150	547 878	547 878

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	9 178			9 178
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 509	2 713	1 047	3 176
Installations générales agencements aménagements constr	11 878	318		12 196
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 913	5 274	427	11 760
Installations générales agencements aménagements divers	3 100	624		3 724
Matériel de transport	127 679	34 609	191	162 096
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 187	18 285	6 485	103 987
TOTAL	241 757	59 110	7 104	293 764
TOTAL GENERAL	252 444	61 823	8 150	306 118

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissements dérogatoi	
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 713				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	318				
Instal techniques matériel outillage indus.	5 274				
Instal.générales agenc.aménag.divers	624				
Matériel de transport	34 609				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 285				
TOTAL	59 110				
TOTAL GENERAL	61 823				

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	553 990	121 240		0	675 230
Excédent ou déficit de l'exercice	121 240	121 240-	14 909	0-	14 909
Situation nette	675 230		14 909	0	690 138
Subventions d'investissement	203 255		5 000	33 671	174 584
TOTAL I	878 485		19 909	33 671	864 722

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06: Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

	AL'OUVERTURE	REPORTS	UTILI	JTILISATIONS	TRANSFERTS	ALACL	A LA CLOTURE DE
VARIATION DES FONDS DEDIES	DE L'EXERCICE					L'EXI	L'EXERCICE
			Montant global	Dont		Montant global	Dont fonds
				remboursements			dedies *
Subventions d'exploitation	25 000		25 000				
Points conseil budget	15 000		15 000				
Projet La Parent'Aise	10 000		10 000				
A T LL CAL	- 11						
IOIAL	25 000		25 000				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non utilisése conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs, sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste "Fonds dédiés". Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste "Engagements à réaliser sur ressources affectées", les dons, legs et subventions reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture ;

- En produits dans le poste "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les charges relatives aux projets sont éngagées.

Commissariat aux comptes 521 rue Georges Mélies - 34000 MONTPELLIER SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	. Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	27 373		13 053		14 320
TOTAL	27 373		13 053		14 320

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	13 018	33 788	13 018		33 788
TOTAL	13 018	33 788	13 018		33 788
TOTAL GENERAL	40 391	33 788	26 071		48 108
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		33 788	13 018		
exceptionnelles			13 053		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		2 170	2 170	
Autres créances clients		2 872	2 872	
Personnel et comptes rattachés		1 484	1 484	
Divers état et autres collectivités publiques		362 270	362 270	
Débiteurs divers		3 824	3 824	
Charges constatées d'avance		6 693	6 693	
	TOTAL	379 312	379 312	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	231	231		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 560	21 560		
Personnel et comptes rattachés	94 426	94 426		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 970	77 970		
Autres impôts taxes et assimilés	47 041	47 041		
Autres dettes	119 033	119 033		
Produits constatés d'avance	44 301	44 301		
TOTAL	404 563	404 563		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AXIOME AUDIT

Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 872
Autres créances	7 324
Total	10 196

AXIOME AUDIT

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méllès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
USAGERS ET PARTENAIRES FACTURES A ETABLIR :	
- Syndicat PIC & ETANG prestations animation année 2022	575
- ECO MOBILIER prestations de soutien au réemploi année 2022	295
- ECOLOGIC prestations de soutien au réemploi année 2022	1 848
- M.S.A. Remnboursement frais organisation journée inclusion	154
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR:	
- C.C.A.S. de Calvisson subvention année 2022	3 500
DEBITEURS CREDITEURS DIVERS AUTRES PRODUITS A RECEVOIR :	
- Collège de Sommières prestations d'Octobre à Décembre 2022	1 708
- Collège de Sommières travaux d'implantation de bancs	1 510
- C.P.A.M. remboursements d'indemnités journalières maladie	398
- MUTEX remboursement d'indemnités journalières prévoyance	208
Total	10 195

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	231
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 391
Dettes fiscales et sociales	118 014
Total	123 636

AXIOME AUDIT

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES :	
- Association A.C.E.E. mise à disposition scooters année 202	237
- LA POSTE consommation site Sommières Décembre 2022	6
- AXIOME AUDIT honoraires commissariat aux comptes année 202	3 346
- CEVIDEX honoraires complémentaires année 2022	1 080
- GASTAL Bruno frais de déplacement 2022	89
- BOUSQUET Maud Note de frais d'achats 2022	134
- EHESP CAFDES formation Stéphane JANNEZ Décembre 2022	500
PERSONNEL CONGES A PAYER:	
- Dette provis. congés à payer personnel permanent Sommières	58 581
- Dette provis. congés à payer personnel chantier Sommières	5 970
- Dette provis. congés à payer personnel permanent Calvisson	22 946
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES SUR CONGES A PAYER:	
- Dette provis. congés à apayer personnel permanent Sommière	18 860
- Dette provis. congés à payer personnel chantier Sommières	308
- Dette provis. congés à payer personnel permanent Calvisson	7 942
ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER:	
- Dette provis. congés à payer personnel permanent Sommières	2 448
- Dette provis. congés à payer personnel permanent Calvisson	959
BANQUES INTERETS ET COMMISSIONS A PAYER:	
- Crédit Coopératif commission tenue de compte Décembre 2022	113
- Crédit Coopératif frais de tenue de compte Décembre 2022	118
Total	123 636

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 693
Total	6 693
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	44 301
Total	44 301

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :			
- 5iS maintenance standard Sommières 2023	462		
- SOFTINOV abonnement 1° semestre 2023	165		
- PITNEY BOWES location et entretien 2023	66		
- 5iS maintenance standard Calvisson 2023	218		
- GDR location logiciel recyclerie 2023	166		
- Congrés F.C.S.F. Lille 2023 réservations	5 616		
Total	6 693		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :			
- C.A.F. prestation CLAS 1° semestre 2023	22 141		
- Conseil Départ. 30 subv. CLAS 1° sem. 2023	2 160		
- FRANCE RELANCE subv. conseil. numér. 2023	20 000		
Total	44 301		

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 69207

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour engagements en matière de retraite qui figure au passif du bilan de l'association à la clôture de l'exercice 2022 s'élève à 13.060 euros. Il a été pratiqué une reprise sur provisions à hauteur de 13.053 euros au titre de cette période.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	1 078
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 082
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 673
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 227
Engagement total		13 060

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans à l'initiative du salarié ;
- méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis ;
- taux de rotation : 4% constant ;
- taux moyen de cotisations sociales patronales : 40%;
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 2%;
- taux d'actualisation : 3,78% (inflation comprise).

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			
personnel en activité			13 060

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	ature Montant	
Produits exceptionnels		
- Dettes antérieures prescrites	15 230	77180000
- Annul. charge à payer ant. sans objet	300	77180000
- Caution prêts véhicules encaissées	400	77180000
- Quote-part subv. équip. rapp. au résult.	33 671	77700000
- Reprise provision pour engag. sociaux	13 053	78755000
Total	62 654	
Charges exceptionnelles		
- Solde subvention F.D.I. perdu	335	67180000
- Avoir fournisseur prescrit	227	67180000
- Créances non recouvrées prescrites	1 730	67180000
Total	2 292	

Transferts de charges

Nature	Montant
Avantages en nature mutuelle enfants des salariés	541
Indemnisation activité partielle	257
Refacturation frais déplac. salariés Fédération de Bretagne	550
Facturation photocopies	1 066
Remboursements indemnités journalières sécurité sociale	21 27
Remboursements indemnités journalières prévoyance	10 303
Total	33 994

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Factures founrisseurs année 2021	518	67200000
- Régul. cotis. HARMONIE MUTUELLE 2021	2 156	67200000
- Ecrêtement prestation jeunes C.A.F. 2021	901	67200000
- Ajustement subvention CARSAT 2021	470	67200000
Total	4 045	
Produits		
- Participations des usagers année 2021	680	77200000
- Prest. accomp. commune Clarensac 2021	3 200	77200000
- Remboursements fourniss. sur achats 2021	1 235	77200000
- Revalorisation aide aux postes CDDI 2021	1 431	77200000
- Remboursement dette R.J. ANDES	26	77200000
Total	6 572	

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202/

axiowe

MONTPELLIER 34000
521, rue Georges Méties - @7 Center - Immeuble l'@ktis - bôt G
RLES 30100
691 chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tél.: 04 67 15 89 35
culomerquiti@axiomeassocies.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Centre Socioculturel Intercommunal CALADE

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.







Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières

Objet de la convention :

Au travers de cette convention, l'association Calade s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, le programme d'actions suivant :

- Développer sur le territoire intercommunal une animation participative ;
- Développer l'animation collective avec et pour les familles ;
- Soutenir les personnes dans leur parcours de vie et favoriser les solidarités ;
- Animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire.

Cette convention a une durée de 3 ans, de 2022 à 2024.

Modalités financières :

La subvention allouée par la Communauté de communes du Pays de Sommières au titre de l'exercice 2022 s'élève à 204 021 euros.

Personnes concernées :

Mme Guy Sandrine, Mme Poher Bernadette, M. Larroque Marc et M. Mercier Jean-Claude, Membres associés, représentants de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Convention Epicerie solidaire

Objet de la convention : L'association centre socioculturel intercommunal CALADE

perçoit une subvention dans le cadre du fonctionnement de

l'épicerie solidaire.

Modalités financières : La participation du Centre Communal d'Action Sociale de

la commune de Sommières s'élève à 6 000 euros sur

l'exercice 2022.

Personne concernée : Mme Guy Sandrine. Membre associé, représentant du

CCAS de Sommières.



Convention Animation de la Maison des familles et des solidarités

Objet de la convention : L'association centre socioculturel intercommunal CALADE

perçoit une subvention dans le cadre de l'animation de la

Maison des familles et des solidarités.

Modalités financières : La participation du Centre Communal d'Action Sociale de

la commune de Calvisson s'élève à 3 500 euros sur

l'exercice 2022.

Personne concernée : M. Mercier Jean-Claude. Membre associé, représentants

du CCAS de Calvisson.

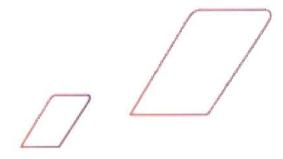
Fait à Montpellier, Le 4 avril 2023

Le commissaire aux comptes AXIOME AUDIT

Laurent PASTOU







AXIOME AUDIT

521, rue Georges Mélies - ©7 Center - Immeuble f**e**itis - bôt G - 34000 Montpellier 681 chemin du Mos de la Bedasse - 30100 Riès 51 rue Lauis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan Tél. : 04 67 15 89 35 axiomeaudit pax iameassocies.fr

DIFFERENCE

